**29ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(15 - 26 janvier 2018)**

**Mali**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 16 janvier 2018 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je remercie la Ministre des droits de l’Homme ainsi que la délégation du Mali pour la présentation de leur rapport.

En dépit de la grave crise qu’a connue le Mali depuis 2013, les efforts du gouvernement ont permis que les libertés soient globalement assurées. Nous saluons  par ailleurs la qualité de la coopération du Mali avec les mécanismes internationaux des droits de l’Homme. Toutefois, la situation des femmes, les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire et certains comportements des forces de défense et de sécurité restent préoccupants.

Dans ce contexte, la France adresse les recommandations suivantes au Mali :

* faire cesser les violations des droits de l’Homme commises par les forces de défense et de sécurité, en menant systématiquement des enquêtes et en prononçant des sanctions ;
* pénaliser les mutilations génitales féminines en vue de réduire sensiblement la proportion de la population victime de cette pratique, accentuer les campagnes de sensibilisation, notamment en partenariat avec les leaders religieux, et engager des actions de reconversion économiques et sociales des exciseuses ;
* prendre des mesures pour accélérer l’instruction de toutes les plaintes déposées pour violences sexuelles et parvenir rapidement au jugement des suspects et à l’indemnisation des victimes ;
* réduire significativement le nombre de détenus en détention provisoire et assurer leur jugement dans un délai raisonnable ;
* trouver des alternatives à la fermeture des écoles pour des raisons de sécurité, afin de maintenir un enseignement, en lien avec les syndicats d’enseignants et les collectivités territoriales concernées.

Je vous remercie./.